

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
1999-09-53ItemMarie Moret à Roger et Laporte, 18 août 1893

## Marie Moret à Roger et Laporte, 18 août 1893

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[18 août 1893](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

### Description

Résumé

Sur les étiquettes du *Devoir* à imprimer : 5 F les mille exemplaires ; demande de précisions. Sur les enveloppes d'expédition du *Devoir* : Roger et Laporte proposent de livrer à Guise les exemplaires du *Devoir* tout enveloppés pour 5 F ; Marie Moret souhaite un papier plus résistant que celui proposé par l'imprimeur, pour

l'expédition à l'étranger, notamment. Rappelle sa demande d'estimation de coût du tirage à part en 200 exemplaires de l'article « Bibliographie ».

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Édition](#)

Lieux cités [États-Unis](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Roger et Laporte

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Biographie Imprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

## Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-53

Collation 2 p. (465r, 466r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 21/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

Je prends note de  
votre promesse de  
m'envoyer au plus tôt  
la première feuille du  
Devoir.

Nous serions bien  
aussi quand l'article  
bibliographique sera com-  
posé, m'indiquer, comme  
je vous l'ai demandé,  
par ma lettre du 12<sup>e</sup>,  
combien me coûterait  
le tirage à part de cet  
article, à 200 exemplaires,  
après que la composition  
aura servi pour le  
"Devoir"?

Veuillez agréer,  
Messieurs, mes parfaites  
civilités

Marie Gauthier

Guise, Familistère  
15 août 1895

Messieurs Rogez et Laporte,

Je suis en possession de votre lettre du 16 laquelle répond en partie à ma lettre du 13 juin dernier.

Vous me dites bien que les étiquettes dont je vous ai envoyé le modèle coûteraient cinq francs le mille ou 12 fr. les quatre mille.

Mais vous ne me dites pas :

1<sup>o</sup> si vous me livrez ces étiquettes en feuilles ou toutes recollées ?

2<sup>o</sup> si elles seraient, au non, imprimées au dos ?

Complètement je vous prie vos renseignements à ce sujet.

Quant aux enveloppes du "Démocrate" vous me dites que que vous me livrez ces 350 exemplaires de chaque numéro du journal, tout enveloppés au prix de cinq francs.

Si ce prix (très élevé du reste) comprenait des enveloppes aussi résistantes que celles que je vous adresse à deux au, sous bande, par ce courrier - je l'accepterais quand même ; mais le papier d'enveloppe dont vous m'avez envoyé un spécimen est de qualité trop inférieure pour ~~être~~ suffire au service des Etats-Unis etc. Je ne puis donc pas l'accepter.

Néanmoins je vous prie si vous pouvez m'en offrir quelque chose de mieux.